



HYDROGÈNE ÉNERGIE : ALLIANCE MONDIALE ET RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE NATIONALE

L'AFHYPAC – Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible – se réjouit de la multiplication de prises de positions et initiatives en faveur du développement de l'hydrogène au service de la transition énergétique.

La création du Conseil de l'hydrogène « Hydrogen Council », première initiative mondiale du genre, à Davos la semaine dernière et l'engagement de Toyota – premier constructeur

« HYDROGEN COUNCIL » À DAVOS : ALLIANCE EN FAVEUR DE L'HYDROGÈNE

A l'occasion du forum économique mondial annuel de Davos en Suisse, dirigeants d'entreprise, responsables politiques et groupes industriels européens se sont réunis pour débattre des problèmes les plus urgents pour la planète.

Treize grands groupes* des secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie parmi lesquels les français Air Liquide, Alstom, Engie et Total et cinq constructeurs automobiles (deux allemands, deux japonais et un coréen) y ont lancé une initiative globale pour partager leurs vision et ambition pour l'hydrogène comme accélérateur de la transition énergétique : « the Hydrogen Council ».

Lors de ce Conseil, ces grands industriels ont indiqué leur volonté d'unir leurs forces pour promouvoir, développer et généraliser l'utilisation de l'hydrogène comme vecteur énergétique essentiel dans le futur mix énergétique global, véritable solution d'avenir pour la planète et d'investir dans cette filière **10 milliards d'euros en 5 ans**.

« Cette décision est bien la preuve de la légitimité et de la faisabilité du projet hydrogène énergie, à l'échelle européenne et mondiale. Les membres de l'Hydrogen Council rejoignent notre vision selon laquelle l'hydrogène est un accélérateur de la transition énergétique vers un système énergétique propre et décarbonné.

La filière a plus que jamais besoin d'un soutien gouvernemental ambitieux pour permettre d'élaborer des stratégies à la hauteur des projets de développement existants » explique Pascal Mauberger, Président de l'AFHYPAC.

TOYOTA, PREMIER CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE À REJOINDRE L'AFHYPAC

Janvier 2017, Toyota, constructeur de la Mirai, leader en matière d'avancées technologiques et environnementales, devient le premier constructeur automobile à devenir membre de l'AFHYPAC.

« Nous développons toutes les pistes pour promouvoir la mobilité de demain. Nous faisons partie des pionniers qui ont fait le pari de l'hydrogène pour une mobilité du futur et avons une réelle volonté d'accélérer son déploiement. Tant et si bien qu'au lancement de la Mirai nous avions mis à disposition de l'industrie nos 5 680 brevets sur la mobilité hydrogène.

Aussi il nous paraissait essentiel de rejoindre l'AFHYPAC en tant que constructeur engagé dans cette filière d'avenir pour contribuer aux avancées de la filière et aider à la compréhension auprès des pouvoirs publics sans qui la transition énergétique pour la croissance verte est impossible », témoigne Sébastien Grellier, directeur de la communication de Toyota France.

* **Les treize entreprises membres du conseil de l'hydrogène** : Air Liquide, Alstom, AngloAmerican, BMW, Daimler, Engie, Honda, Hyundai, Kawasaki, Shell, Linde, Total et Toyota.

À propos de l'AFHYPAC

L'AFHYPAC fédère les acteurs de l'hydrogène et des piles à combustible en France : entreprises, laboratoires et instituts de recherche, pôles de compétitivité, collectivités territoriales, associations régionales. Avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'AFHYPAC assure l'animation de cette filière industrielle d'avenir.

Son ambition : accélérer le développement de solutions hydrogène au bénéfice de la transition énergétique et de la société à travers quatre axes :

- . Communiquer sur les enjeux de la filière, les bénéfices et les caractéristiques des technologies,
- . Contribuer à lever les verrous qui freinent les projets de démonstration et de déploiement en France,
- . Faciliter la concertation sociétale autour des objectifs nationaux et des initiatives locales,
- . Faire évoluer le cadre règlementaire.